

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

Adopté par le conseil d'administration le 20 février 2023

SESSION D'AUTOMNE 2023

- 17 et 18 août :**
Journées d'accueil des étudiantes et des étudiants;
- 21 août :**
Début des cours;
- 4 septembre :**
Congé de la fête du Travail;
- 9 et 13 octobre :**
Congés;
- 10, 11 et 12 octobre :**
Journées d'évaluation de mi-session;
- 22 novembre :**
Journée d'information scolaire;
- 1^{er} décembre :**
Production finale regroupée;
- 12 décembre :**
15^e mercredi de cours;
- 13 décembre :**
Journée d'évaluation
– Épreuve uniforme de français;
- 14 décembre :**
15^e vendredi de cours;
- 15 décembre :**
Journée de reprise de cours/d'évaluation;
- 15, 18, 19 et 20 décembre :**
Journées d'évaluation;
- 20 décembre :**
Fin de la session.

SESSION D'HIVER 2024

- 11 et 12 janvier :**
Journées d'accueil des étudiantes et des étudiants;
- 15 janvier :**
Début des cours;
- 26 février et 1^{er} mars :**
Congés;
- 27, 28 et 29 février :**
Journées d'évaluation de mi-session;
- 29 mars :**
Congé du Vendredi saint;
- 1^{er} avril :**
Congé du lundi de Pâques;
- 2 avril :**
Activité syndicale du personnel enseignant;
- 17 avril :**
Journée d'information scolaire;
- 2 mai :**
14^e vendredi de cours;
- 3 mai :**
Production finale regroupée;
- 13 mai :**
Journée de reprise de cours/d'évaluation;
- 15 mai :**
Journée d'évaluation
– Épreuve uniforme de français;
- 13, 14, 16 et 17 mai :**
Journées d'évaluation;
- 17 mai :**
Fin de la session;
- 30 mai :**
Journée pédagogique pour le personnel enseignant.

Note aux étudiants : Veuillez noter que le calendrier scolaire est sujet à changement. Considérant que cela pourrait vous causer un préjudice, il est donc recommandé de ne pas prendre d'engagement qui entraînerait une absence au cours de la session (par exemple, un voyage).

CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024

SESSION D'AUTOMNE 2023						
MOIS	DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Août	14 au 18	–	–	–	JOURNÉE D'ACCUEIL	JOURNÉE D'ACCUEIL
	21 au 25	1	1	1	1	1
Septembre	28 août au 1 ^{er} sept.	2	2	2	2	2
	4 au 8	CONGÉ Fête du Travail	3	3	3	3
	11 au 15	3	4	4	4	4
	18 au 22	4	5	5	5	5
	25 au 29	5	6	6	6	6
Octobre	2 au 6	6	7	7	7	7
	9 au 13	CONGÉ Action de grâces	ÉVALUATION ¹	ÉVALUATION ¹	ÉVALUATION ¹	CONGÉ
	16 au 20	7	8	8	8	8
	23 au 27	8	9	9	9	9
Novembre	30 oct. au 3 nov.	9	10	10	10	10
	6 au 10	10	11	11	11	11
	13 au 17	11	12	12	12	12
	20 au 24	12	13	ACTIVITÉ D'INFORMATION SCOLAIRE	13	13
	27 nov. au 1 ^{er} déc.	13	14	13	14	PRODUCTION FINALE REGROUPEE ²
Décembre	4 au 8	14	15	14	15	14
	11 au 15	15	15 ^e MERCREDI	ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS ³	15 ^e VENDREDI	ÉVALUATION REPRISE DE COURS
	18 au 22	ÉVALUATION	ÉVALUATION	ÉVALUATION	–	–

1. Une activité syndicale pour le personnel enseignant pourrait se tenir durant cette période.
2. Le vendredi 1^{er} décembre est considéré comme une journée d'évaluation consacrée à une production finale regroupée en français qui reprend le contexte de réalisation de l'épreuve uniforme de français. Dans le cadre de cette journée, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
3. Le mercredi 13 décembre est considéré comme une journée d'évaluation. Dans le cadre de cette journée consacrée à l'épreuve uniforme de français, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
4. Si une reprise de cours n'est pas nécessaire, le vendredi 15 décembre sera considéré comme une journée d'évaluation.

SESSION D'HIVER 2024						
MOIS	DATES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Janvier	8 au 12	–	–	JOURNÉE DE PERFECTIONNEMENT INSTITUTIONNEL	JOURNÉE D'ACCUEIL	JOURNÉE D'ACCUEIL
	15 au 19	1	1	1	1	1
	22 au 26	2	2	2	2	2
Février	29 janv. au 2 fév.	3	3	3	3	3
	5 au 9	4	4	4	4	4
	12 au 16	5	5	5	5	5
	19 au 23	6	6	6	6	6
Mars	26 fév. au 1 ^{er} mars	CONGÉ	ÉVALUATION	ÉVALUATION	ÉVALUATION	CONGÉ
	4 au 8	7	7	7	7	7
	11 au 15	8	8	8	8	8
	18 au 22	9	9	9	9	9
	25 au 29	10	10	10	10	CONGÉ Vendredi saint
Avril	1 ^{er} au 5	CONGÉ Lundi de Pâques	ACTIVITÉ SYNDICALE PERSONNEL ENSEIGNANT	11	11	10
	8 au 12	11	11	12	12	11
	15 au 19	12	12	ACTIVITÉ D'INFORMATION SCOLAIRE	13	12
	22 au 26	13	13	13	14	13
Mai	29 avr. au 3 mai	14	14	14	14 ^e VENDREDI	PRODUCTION FINALE REGROUPEE ¹
	6 au 10	15	15	15	15	15
	13 au 17	ÉVALUATION REPRISE DE COURS	ÉVALUATION	ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS ²	ÉVALUATION	ÉVALUATION

1. Le vendredi 3 mai est considéré comme une journée d'évaluation consacrée à une production finale regroupée en français qui reprend le contexte de réalisation de l'épreuve uniforme de français. Dans le cadre de cette journée, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
2. Le mercredi 15 mai est considéré comme une journée d'évaluation. Dans le cadre de cette journée consacrée à l'épreuve uniforme de français, aucune autre activité pédagogique ne peut se tenir.
3. Si une reprise de cours n'est pas nécessaire, le lundi 13 mai sera considéré comme une journée d'évaluation.